DÉLIBÉRATION

Cession immobilière d'un délaissé de voirie, situé 8 rue des métairies, commune de Peyrilhac - propriété de Limoges Métropole, au profit de Monsieur MALHERBE

1 DOCUMENT - *Publié le 13 Octobre 2022*

Délibération du 30 septembre 2022

DEL_20220930_PATRI_14_7_CESSION_IMMOBILIERE_METAIRIES_PEYRILHAC_MALHERBE.pdf
(.pdf, 300,8 Ko)

TÉLÉCHARGER